Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Séance extra-muros du Conseil d'Etat dans le district de Nyon

Selon un usage à présent bien établi, le Conseil d'Etat siège une à deux fois par année en séance extra-muros dans différentes régions du canton. Ce mercredi 16 mars 2011, il a tenu sa séance hebdomadaire à Coppet et a eu l'occasion de rencontrer des représentants des autorités du district de Nyon.

Poursuivant une pratique qui consiste à siéger occasionnellement hors de Lausanne, le Conseil d'Etat a tenu sa séance hebdomadaire à Coppet, où la Municipalité du lieu l'a accueilli.

Il a saisi cette occasion pour rencontrer, en plus de cette dernière et de M. Etienne Blanc, Maire de Divonne-les-Bains, président de la Communauté de Communes du Pays de Gex et député à l'Assemblée nationale, le comité de direction du Conseil régional du district de Nyon emmené par son président, M. Pierre-André Romanens, par ailleurs Syndic de Coppet.

Le Conseil d'Etat a ainsi pu entendre le point de vue du Conseil régional du district de Nyon sur la situation du district, en particulier les effets du dynamisme démographique et économique qui caractérise ce dernier, et sur la collaboration avec le canton dans différents dossiers, notamment en lien avec la planification régionale, que cette plate-forme coordonne sur le plan stratégique dans les domaines de la gestion du territoire, de la mobilité, de l'environnement, des développements socio-économique et culturels ainsi que du tourisme et des loisirs.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 16 mars 2011

Pascal Broulis, président du Conseil d'Etat, 021 316 20 00 et Vincent Grandjean, chancelier d'Etat, 079 210 84 09

Photo_CE_Coppet_avec_autorités regionales_1©ARC Sieber
Photo_CE_et_Municipalite_Coppet_2©ARC Sieber